

# PRÈS DE 2/3 DES FRANÇAIS FAVORABLES À LA HAUSSE DE LA TAXATION DU TABAC

## L'ACT DÉPLORE LE MANQUE DE COURAGE POLITIQUE

### PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TABAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 28 novembre 2023

Interdiction de la Puff, paquet neutre pour les produits du vapotage, généralisation des espaces sans tabac, etc. **Si l'ACT-Alliance contre le tabac se félicite que le prochain Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 (PNLT) inclue un certain nombre de mesures pour diminuer l'attrait des produits du tabac et de la nicotine, elle déplore cependant l'absence d'une véritable trajectoire fiscale.** L'association rappelle également que **le respect de l'interdiction de vente aux mineurs** est une condition sine qua non pour atteindre l'objectif gouvernemental d'une « génération sans tabac » d'ici 2032, et **plaide à ce titre pour des contrôles et des sanctions renforcés.**

#### **Absence de trajectoire fiscale : le gouvernement se prive d'un outil efficace et accepté par l'opinion publique**

En annonçant un objectif de prix de paquet de cigarettes à 13 € en 2026, en se reposant principalement sur le jeu de l'inflation et non sur une augmentation forte et continue des taxes sur les produits du tabac, l'ACT-Alliance contre le tabac regrette que le gouvernement se prive d'un levier essentiel pour faire reculer la lutte contre le tabagisme.

Au-delà d'être reconnue comme l'outil le plus efficace par l'OMS, la mise en place d'une trajectoire fiscale forte et structurée a déjà fait ses preuves dans notre pays : les hausses régulières des prix des paquets de cigarettes, atteignant aujourd'hui 11€ en moyenne, ont contribué à abaisser la prévalence tabagique de 29,4 % en 2016 à 24 % en 2019<sup>1</sup>.

Annoncer un cap politique clair permet aux Français d'anticiper et de comprendre cette politique de prévention qui est bien acceptée par l'opinion publique : **près de 2/3 des Français et près d'1/3 des fumeurs sont favorables à la hausse de la taxation sur le tabac<sup>2</sup>.** Rappelons également que près de 70% de la population française est non-fumeuse<sup>3</sup> et près de 60% des fumeurs souhaitent s'arrêter<sup>4</sup>. Par ailleurs, d'après les dernières données de

<sup>1</sup> Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Gautier A, Soullier N, Richard JB, et al. Prévalence nationale et régionale du tabagisme en France en 2021 parmi les 18-75 ans, d'après le Baromètre de Santé publique France. Bull Épidémiol Hebd. 2022;(26):470-80. [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/26/2022\\_26\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/26/2022_26_1.html)

<sup>2</sup> Indicateur de l'ACT #8 réalisé par l'institut de sondage BVA – août 2023.

<sup>3,3</sup> Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Gautier A, Soullier N, Richard JB, et al. Prévalence nationale et régionale du tabagisme en France en 2021 parmi les 18-75 ans, d'après le Baromètre de Santé publique France. Bull Épidémiol Hebd. 2022;(26):470-80. [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/26/2022\\_26\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/26/2022_26_1.html)

<sup>4</sup> Jartoux C, Guignard R, Quatremère G, Andler R, Pasquereau A, Nguyen Thanh V. Attitudes des fumeurs en période de crise sanitaire liée à la Covid-19 : synthèse d'études qualitatives et quantitatives. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 29 p. Disponible à partir de l'URL : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Santé Publique France<sup>5</sup>, **43,6 %** des fumeurs déclarent que **les augmentations de taxes les motivent à arrêter de fumer.**

A ce titre, **l'ACT insiste sur la nécessité d'une hausse continue et progressive du prix des produits du tabac, de minimum 10% par an hors inflation, ce qui porterait le prix d'un paquet de cigarettes à 16 € en 2027.** Afin d'éviter tout transfert de consommation, l'ACT plaide également pour que les autres produits du tabac rejoignent proportionnellement ces objectifs de prix.

## **Une transparence et des contrôles nécessaires pour les représentants des buralistes, le Cheval de Troie des industriels de la nicotine**

---

A ce jour, **la Confédération des buralistes représente sans nul doute le lobby le plus influent** pour défendre le marché de l'addiction à la nicotine à travers la vente des produits du tabac et des autres produits dérivés.

Afin de freiner les politiques de santé publique, le président de cette organisation, **Philippe Coy**, affirme régulièrement dans les médias que **l'augmentation des taxes a créé « un marché parallèle, un marché noir, un marché du banditisme »**. Un argumentaire fondé sur le rapport *« Consommation de cigarettes illicites dans l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse »*, l'outil de désinformation de Philip Morris International (PMI) commandé chaque année au cabinet de conseil KPMG.

Ce week-end encore sur *RMC*, Philippe Coy semblait imposer ses conditions au gouvernement en déclarant qu'il *« n'accepterait pas une nouvelle trajectoire fiscale »*. **Loin des préoccupations de santé publique, la Confédération des buralistes exerce sur les pouvoirs publics une réelle pression pour défendre ses objectifs financiers, au même titre que les industriels de la nicotine.**

En ce sens, **l'ACT se félicite que le prochain PNLT contraigne ce lobby aux mêmes obligations de transparence qui s'imposent aux cigarettiers.** Néanmoins, l'association insiste pour que cette mesure nécessaire soit couplée à des actions concrètes :

- Aujourd'hui, **2/3 des buralistes continuent de vendre du tabac à des mineurs<sup>6</sup>.** L'ACT demande qu'il y ait **plus de contrôles de la part des douanes sur le respect de l'interdiction de la vente aux mineurs.** A l'évidence, l'association attend une transparence complète sur ces inspections.
- Pour être efficaces, ces contrôles doivent être associés à des sanctions renforcées. L'ACT réclame **que la licence des buralistes soit conditionnée au respect de l'interdiction de vente aux mineurs.**

*« Si l'on se félicite que le gouvernement nous ait entendu concernant l'attractivité des produits du tabac et de la nicotine, en actant notamment l'interdiction de la Puff, l'instauration des paquets neutres sur les autres produits du vapotage et la généralisation des espaces sans tabac, nous regrettons le manque de courage politique quant à l'absence d'une véritable trajectoire fiscale », déclare Loïc Josseran, Président de l'ACT-Alliance contre le tabac. « Comme nous avons pu le constater sous le mandat de M. Sarkozy, l'absence d'une politique fiscale forte et structurée met en danger les derniers efforts de santé publique. Nous ne pouvons pas nous permettre un moratoire d'autant que nous avons perdu un an avec déjà le retard de publication du PNLT ! Par ailleurs, l'exécutif doit aller plus loin en mettant en place la décommercialisation progressive des produits du tabac et de la nicotine. Loin de favoriser l'explosion d'un marché noir comme le clament les représentants des buralistes et des industriels, cette mesure est indispensable pour atteindre l'objectif d'une "génération sans tabac d'ici 2032" ».*

---

<sup>5</sup> Pasquereau A, Hochet M, Andler R, Guignard R, Nguyen-Thanh V. Opinions vis-à-vis de l'augmentation des taxes sur le tabac et conséquences sur la motivation à l'arrêt. Résultats du Baromètre de Santé publique France 2018, 2020. 10 p

<sup>6</sup> Deux tiers des buralistes vendent du tabac aux mineurs en France, un constat accablant. CNCT. 10 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur <https://cnct.fr/communiqués/deux-tiers-des-buralistes-vendent-du-tabac-aux-mineurs-en-france-un-constat-accablant/>

### **A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac**

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

[www.alliancecontreletabac.org](http://www.alliancecontreletabac.org)

**CONTACT PRESSE**

**ALLIANCE CONTRE LE TABAC**

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | [astrid.billard@alliancecontreletabac.org](mailto:astrid.billard@alliancecontreletabac.org)